

Mobilisations « Climat » du 8 décembre : fin du monde, fin du mois, changeons le système, pas le climat !

vendredi 14 décembre 2018, par [Attac France](#), [Collectif / Signatures multiples](#), [COMBES Maxime](#), [NPA \(commission écologie\)](#) (Date de rédaction antérieure : 12 décembre 2018).

Deux mois après le rapport du GIEC, alors même que les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté en France de 3,7 % en 2017, et que se déroulent les négociations internationales sur le climat à la COP24 en Pologne, le 8 décembre était déclaré « Journée de mobilisation internationale pour la justice climatique », en convergence avec la quatrième journée de mobilisation des Gilets jaunes.

Sommaire

- [Fin du monde et fins de \(...\)](#)
- [Face à l'urgence climatique et](#)
- [Abandon de la surtaxe CO2](#)
- [Appel commun de 16 organisatio](#)

Trente-cinq marches pour le climat ont eu lieu partout en France. Plus de 130 000 manifestantEs (25 000 à Paris, 10 000 à Bordeaux, 12 000 à Marseille...) ont démontré leur détermination à agir pour le climat et la justice sociale, malgré les pressions du gouvernement et de certaines préfectures pour faire annuler les marches. Majoritairement, ces manifestations parfois « sauvages » se sont déroulées dans un cadre non-violent et populaire.

Convergences

À Marseille, c'est une première, les Gilets jaunes ont pénétré massivement dans la ville. Jusqu'ici, ils étaient plutôt actifs en périphérie (blocages de centres commerciaux, péages gratuits...). Ils ont commencé à occuper le Vieux-Port dès le matin, rejoints peu à peu par les écologistes. Une rencontre fraternelle et conviviale, « comme il se doit sur le Vieux-Port ». À Grenoble, le Dauphiné-Libéré fait sa « Une » avec 15 000 manifestantEs, et souligne que les Gilets jaunes ont rejoint le cortège sous les acclamations. Et dans les agglomérations plus petites comme Poitiers ou Valence, c'est toujours avec plus d'un millier de personnes que les cortèges verts et jaunes ont envahi les centres-villes. La banderole en tête à Paris « Fin du monde, fin du mois, changeons le système, pas le climat » montre la direction souhaitée dans toutes les villes.

Et c'est bien là le fait marquant des ces manifestations. De nombreuses marches ont convergé avec le mouvement des Gilets jaunes, sous des formes différentes, affirmant que la justice sociale et la lutte contre le dérèglement climatique sont indissociables.

Évolutions dans le mouvement écologiste

Le mouvement écologiste est en train d'évoluer. Moins nombreuses et nombreux sont celles et ceux

qui, aujourd'hui pensent que la solution viendra d'une somme d'initiatives locales, individuelles, dont nous pouvons par ailleurs être solidaires, espèrent influencer ces mascarades que sont devenus les grands sommets sur le climat, ou encensent quelques « gourous » bien en vue dans les médias. ChacunE perçoit que toutes les solutions techniques « écologiques » se heurtent à la réalité sociale et politique de la société capitaliste. Beaucoup intègrent dans leur réflexion que le principal obstacle pour faire face à la crise écologique, c'est le capitalisme, qui en est aussi le principal responsable, ce qui explique entre autres le très bon accueil réservé aux 4 pages du NPA dans les cortèges.

Les mobilisations pour le climat et la justice sociale continueront donc à monter en intensité dans les prochains mois. Le prochain rendez-vous est donné au vendredi 14 décembre à Paris pour une action non-violente géante de nettoyage de la Société Générale, championne des banques françaises en matière de soutien aux énergies les plus destructrices pour le climat.

Commission nationale écologie du NPA

Créé le Mercredi 12 décembre 2018, mise à jour Jeudi 13 décembre 2018, 15:30 :

<https://npa2009.org/actualite/ecologie/8-decembre-fin-du-monde-fin-du-mois-changeons-le-systeme-pas-le-climat>

Fin du monde et fins de mois, pour nous, c'est le même combat

Des centaines de milliers de personnes ont manifesté ce samedi partout en France pour exprimer leur colère commune contre l'injustice fiscale, l'injustice sociale et l'injustice écologique. Cette colère s'exprime aussi contre la surdité d'un gouvernement incapable de répondre, en même temps, à la fin du monde et aux fins de mois, sans les opposer. Les gilets jaunes ont montré la voie : la confrontation et la ténacité de la mobilisation citoyenne a conduit l'exécutif à abandonner des mesures injustes et inefficaces. Pour obtenir un changement de cap, il nous faut enfoncer le clou, tout.es ensemble !

Pour Aurélie Trouvé, porte-parole d'Attac France, « nous nous félicitons de voir qu'il y ait autant de villes, de villages et de moments où les gilets jaunes, les gilets verts et les sans gilet se sont retrouvés, ensemble pour exprimer leur détermination contre un exécutif jusqu'ici incapable de répondre à la colère sociale et aux impératifs écologiques. La jonction observée aujourd'hui est un fait politique majeur et doit conduire Emmanuel Macron à changer de cap ».

« Malgré les intimidations et appels à ne pas manifester, totalement injustifiés, le mouvement citoyen pour la justice climatique n'est pas rayé de la carte, constate Maxime Combes, porte-parole d'Attac sur les questions climatiques. Il a au contraire démontré sa volonté de rester mobilisé dans la rue contre des politiques libérales et productivistes qui nous conduisent dans le mur. L'écologie de marché d'Emmanuel Macron, injuste et inefficace, est désavouée. Ne pas changer de cap serait une folie : les politiques menées contre « la fin du monde » doivent améliorer les « fins de mois » du plus grand nombre ».

A l'heure où se déroule la COP 24 en Pologne et où la lutte contre le réchauffement climatique est urgente, Raphael Pradeau, porte-parole d'Attac rappelle que « la transition écologique ne peut pas se faire sur le dos des ménages les plus modestes : pas de transition sans justice sociale a-t-il été rappelé lors des nombreuses actions de désobéissance civile organisée ce samedi 8 décembre dans

plusieurs villes de France, pour exiger que les banques privées et la Caisses des dépôts et consignations désinvestissent enfin des énergies fossiles et financent la transition écologique. L'argent pour la justice sociale et écologique existe ».

Attac France poursuivra son action pour obtenir le rétablissement de l'ISF, l'instauration d'une taxe sur les transactions financières et une véritable politique contre l'évasion fiscale pour répondre à l'injustice fiscale. La revalorisation du SMIC, des retraites et des minima sociaux, ainsi que l'égalité salariale hommes femmes doivent être décidés immédiatement pour répondre à la justice sociale. Enfin, taxer les pollueurs industriels jusqu'ici largement exonérés, faire refluer les investissements dans les énergies fossiles et développer les services publics, transports et activités économiques de proximité sont les voies à suivre pour répondre à l'injustice écologique.

Attac France, 8 décembre 2018, par

Face à l'urgence climatique et l'urgence sociale, manifestons ce samedi 8 décembre !

Ce samedi, partout où nous le pouvons, manifestons contre un exécutif qui ne répond ni à la colère sociale ni aux impératifs écologiques. Au contraire, il sacrifie trop souvent les deux au nom des intérêts économiques et financiers des plus grands pollueurs, préparant tout à la fois de biens difficiles « fins du mois » et la « fin du monde ». Ne pas changer de cap serait une folie.

Trop de petits pas. Trop de grands renoncements.

Voilà résumée d'un même mouvement la politique sociale et la politique écologique d'Emmanuel Macron et son gouvernement.

Il n'y a pas de « en même temps » possible :

- quand on décide de supprimer l'ISF, de mettre fin à la progressivité de l'impôt sur le capital (FlatTax) et de supprimer la taxe sur les dividendes : ce sont les plus riches, eux qui ont un mode de vie insoutenable sur le plan écologique, qui en profitent le plus ;
- quand on décide de baisser l'impôt sur les sociétés, de mettre en œuvre le CETA et d'affaiblir les régulations environnementales : ce sont les multinationales, et notamment celles qui sont les plus polluantes, qui en tirent le meilleur parti ;
- quand on décide de réduire les APL, de ne pas donner de coup de pouce au SMIC et de déréguler le droit du travail : ce sont les plus pauvres et précaires d'entre nous qui en supportent l'essentiel des conséquences ;
- quand on décide de ne pas s'engager résolument dans la lutte contre l'évasion fiscale, de réduire la liste des paradis fiscaux et de sans cesse repousser la taxation des GAFA : ce sont toujours ces mêmes multinationales qui se frottent les mains ;
- quand on décide d'autoriser Total à forer au large de la Guyane, de détruire la forêt guyanaise pour quelques kilogrammes d'or et de refuser de taxer l'huile de palme : c'est les intérêts

économiques et financiers d'une poignée qui prime sur la protection du climat et de la biodiversité ;

- quand on décide de construire de nouvelles autoroutes, de refuser de supprimer les niches fiscales favorables aux énergies fossiles et de s'opposer à la taxation de l'huile de palme : c'est nécessairement notre dépendance à un modèle de mobilités insoutenable qui en sort aggravée ;
- quand on décide d'augmenter la taxe carbone sur les seuls ménages, artisans et petites entreprises, de refuser que les plus grands pollueurs industriels en paient autant et de ne pas redistribuer le produit de ces taxes aux plus pauvres : c'est l'écologie qui est instrumentalisée pour ne surtout rien changer en profondeur ;

etc

Tous ces renoncements sociaux et fiscaux nous éloignent de la transition écologique, car ils protègent les modes de vie des plus riches et les intérêts des multinationales les plus polluantes.

Tous ces petits pas - et renoncements - en matière écologique nous éloignent de la justice sociale, rendant impossible l'engagement résolu et déterminé du plus grand nombre dans la transition écologique.

Disons-le autrement :

Il n'y aura pas de justice climatique sans justice sociale

Pas plus qu'il n'y aura de justice sociale sans transition écologique

Soyons donc les plus nombreux possible dans les rues, ce samedi 8 décembre. Dans les manifs climat et avec les gilets jaunes, pour manifester massivement et pacifiquement.

Maxime Combes

- MEDIAPART. BLOG DE MAXIME COMBES. 7 DÉC. 2018 :
<https://blogs.mediapart.fr/maxime-combes/blog/071218/face-lurgence-climatique-et-lurgence-sociale-manifestons-ce-samedi-8-decembre>

Abandon de la surtaxe CO₂ : faire payer les pollueurs industriels jusqu'ici exonérés

L'annulation des hausses de taxe sur les carburants va générer un manque à gagner de presque 4 milliards d'euros dans le budget de l'Etat, qu'Edouard Philippe prévoit de résorber par des « économies supplémentaires ». Alors qu'il suffirait de faire payer les entreprises les plus polluantes, jusqu'ici largement exonérées, et ainsi sauver le principe même de la fiscalité carbone.

C'est un point aveugle du débat sur la fiscalité carbone. Si le caractère socialement injuste de la taxe carbone a été largement débattu et commenté, l'assiette sur laquelle repose la fiscalité carbone en France est largement passé sous silence. Les exemptions existantes sur le kérosène et le fioul lourd ne sont en effet que la partie émergée de l'iceberg. L'essentiel des sites industriels et des

entreprises les plus émettrices de gaz à effet de serre en France sont en effet exonérés de la taxe carbone payée par les ménages, les artisans et les petites entreprises. Soit presque 1400 sites, industriels ou non, qui représentent environ 107 millions de tonnes de CO2 relâchés dans l'atmosphère en 2017, et en hausse de 5% par rapport à 2016 (données de l'Agence environnementale européenne [1]).

Ménages taxés - Industriels exemptés

Pour les ménages, artisans et petites entreprises, c'est assez simple : chaque fois que l'on fait son plein de carburant - ou que l'on remplit sa cuve de fioul - on paie une taxe carbone sur chaque litre acheté. Pour les 1400 sites industriels les plus polluants du pays, la situation est bien plus avantageuse. Soumis au marché carbone européen, ils profitent en effet d'un prix de la tonne carbone bien plus faible - dans les rares cas où ils doivent payer - et de facilités auxquels les ménages, artisans et petites entreprises n'ont pas accès. Un peu comme si chaque ménage ne payait la taxe carbone que pour les carburants qu'il consomme les dimanches et jours fériés, et qu'il ne la paie pas les autres jours de l'année. (Les détails, parfois technique, sont expliqués dans cette note : Basculer la fiscalité carbone sur les entreprises les plus polluantes et jusqu'ici largement exonérées [2])

Résultat : alors que le principe « pollueur-payeur » s'applique aux ménages, artisans et petites entreprises, c'est en fait le principe du « pollueur-payé » qui prédomine lorsqu'il s'agit des entreprises les plus polluantes.

Exemples : La multinationale Total, qui est le 19^e plus gros émetteur de gaz à effet de serre au monde entre 1988 et 2015, a reçu gratuitement, pour ses seules raffineries en France, 71% des quotas de pollution dont elle avait besoin en 2017 (78 % en 2016) pour avoir le droit de relâcher dans l'atmosphère des émissions de gaz à effet de serre. Le reste elle l'a acheté, à faible coût (entre 5 et 17 euros la tonne, soit de 3 à 6 fois moins cher que la tonne carbone pour les ménages). Coût pour les pouvoirs publics par rapport à une situation où Total paierait l'intégralité de la fiscalité carbone : environ 25 millions d'euros. Arcelor Mittal fait encore mieux puisque la multinationale a régulièrement reçu plus de permis gratuits qu'elle n'en a besoin pour couvrir les émissions de ses sites sidérurgiques. Le manque à gagner global pour les finances publiques est énorme : il est estimé à plus de 10 milliards d'euros sur la période 2008-2014.

Faire du moratoire une opportunité pour renforcer la fiscalité carbone sur les entreprises

Cette inégalité de traitement est indéfendable : elle justifie que soit mis en œuvre un rattrapage rapide et général pour que les industries les plus polluantes paient, a minima, le même niveau de fiscalité carbone que les ménages, artisans et petites entreprises.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, le moratoire annoncé par Édouard Philippe en offre l'opportunité. La hausse des taxes sur les carburants prévue au 1^{er} janvier 2019 aurait du générer un total de 3,7 milliards d'euros de recettes supplémentaires sur l'année 2019. L'annulation de cette augmentation par Emmanuel Macron, désavouant au passage son premier-ministre qui n'avait jusqu'ici évoqué qu'une suspension de six mois, va donc constituer un manque à gagner pour l'Etat du même montant environ, soit 3,7 milliards d'euros, que le gouvernement va chercher à compenser afin de conserver un budget à l'équilibre. Deux options sont dès lors envisageables :

- se lamenter sur la suspension de la taxe carbone comme le fait déjà une partie du mouvement écologiste [3] et regarder le gouvernement rogner sur de nouvelles dépenses publiques importantes ;

- ou alors, œuvrer, de manière collective, pour que le gouvernement instaure unilatéralement et immédiatement une taxe carbone complémentaire pour l'ensemble des sites industriels français soumis au marché carbone européen afin que chaque tonne de carbone relâchée soit taxée au même niveau que les carburants achetés par les ménages, artisans et petites entreprises ;

Cette deuxième proposition, simple, a déjà été expérimentée et mise en œuvre au Royaume-Uni, pour leurs centrales électriques. Elle est donc possible. Théoriquement, une telle fiscalité carbone sur les 1400 sites industriels peut rapporter plus de 4,7 milliards d'euros, soit le produit de 107 millions de tonnes de CO₂ (émissions en 2016) taxées à 44,6 euros la tonne, le prix que paie les ménages, les artisans et les petites entreprises. (cette proposition peut bien évidemment être accompagnée de l'exigence de supprimer les exonérations sur le kérosène et le fioul lourd).

Cette proposition va tout de suite susciter une levée de boucliers au motif qu'elle conduirait des sites industriels à fermer ou délocaliser. Si cette réserve est très largement exagérée, il existe des parades complémentaires pour éviter ces conséquences.

Cette proposition, qui a pour elle la force de l'évidence, mettrait fin au principe du « Pollueur - Payé » et d'enfin appliquer le principe du « Pollueur - Payeur » pour les entreprises les plus polluantes. Elle conduirait la France à s'équiper d'un dispositif climatique d'une toute autre ambition que le très défaillant marché carbone européen. Et elle aurait le mérite, pour toutes celles et ceux qui y tiennent, de défendre le principe même de la fiscalité carbone que certains voudraient voir emporter avec le moratoire du gouvernement. Alors, chiche ?

Maxime Combes

- MEDIAPART. BLOG DE MAXIME COMBES. 7 DÉC. 2018 :
<https://blogs.mediapart.fr/maxime-combes/blog/051218/abandon-de-la-surtaxe-co2-faire-payer-les-pollueurs-industriels-jusquici-exoneres>

Appel commun de 16 organisations de Loire-Atlantique à la marche pour le climat du samedi 8 décembre

Samedi 8 décembre, journée internationale de mobilisation pour le climat !

Urgence climatique, urgence sociale : un combat commun

Appel commun des syndicats CGT, Solidaires et UNEF, des associations ATTAC, AVEC, Alternatiba et GIGNV, du collectif STOP CETA et des partis et mouvements politiques EELV, Ensemble, GDS, Générations, Nos Causes communes, NPA, PCF et UDB de Loire-Atlantique

Rassemblement à 13h45 aux neufs de l'île pour une marche pour le Climat jusqu'à la Place du Commerce

La crise climatique s'accroît et s'accélère. Et avec elle les drames environnementaux et humains qu'elle entraîne, sécheresse, incendies, inondations, montée des eaux et qui frappent en premier lieu les couches populaires.

Trois ans après la COP 21, aucun des objectifs n'est tenu. Le réchauffement climatique ne peut plus être contenu dans la limite des 1,5 degré et les plus optimistes des scientifiques comme la COP 24 qui se réunit actuellement en Pologne tablent déjà sur une augmentation supérieure à 3 degrés d'ici la fin du siècle. Et la COP 24 qui se réunit actuellement en Pologne n'apportera pas plus de solution.

La crise climatique s'accroît et s'accélère, mais cela ne nuit nullement aux activités des multinationales et des Banques qui engrangent et se gavent chaque année de profits records.

Et le gouvernement veut taxer davantage la majorité de la population qui voit son niveau et ses conditions de vie se détériorer. Il veut faire payer à l'immense majorité les milliards de cadeaux fiscaux qu'il fait aux entreprises et aux très riches. C'est ce qui explique l'actuelle explosion de colère que connaît notre pays.

Jaune, rouge, verte ou arc-en-ciel, cette colère est une force pour balayer les injustices et imposer des changements radicaux.

Ces changements sont indispensables pour que chacune et chacun puisse vivre dignement et que soit mise en place une transition écologique et solidaire efficace. Lutter contre le réchauffement du climat exige de réinventer nos modes de vie et de mobilité pour réduire rapidement les pollutions et articuler justice climatique, sociale et territoriale.

Depuis des années, nos associations, syndicats et partis politiques ne cessent de le répéter : pour lutter efficacement contre le réchauffement du climat, il faut s'opposer à la transformation de la Terre en un vaste marché mondialisé où la course au profit fait loi. Il faut plus d'égalité et plus de justice. ici comme entre les peuples de la Planète.

Depuis la fin de l'été, la mobilisation citoyenne pour le Climat s'affirme et se développe.

Cette mobilisation pour le climat qui se déploie dans tous les pays, est notre. Comme sont nôtres toutes les mobilisations pour la justice sociale, la défense des services publics et la solidarité avec les migrants et entre les peuples.

Nous exigeons des mesures d'urgences sociales et écologiques :

L'augmentation des salaires, des pensions, des indemnités chômage, et des allocations sociales et leurs indexations sur les prix pour permettre à tous/toutes de vivre dignement

L'arrêt des suppressions de postes et des fermetures des services publics, et la réouverture de services publics et sociaux de proximité pour permettre une organisation équilibrée des territoires.

Une fiscalité basée sur l'impôt solidaire et progressif, avec le rétablissement de l'ISF, la lutte contre l'évasion fiscale et les taxations des transactions financières. Pour en finir avec le coût du capital qui détourne les richesses au profit des pouvoirs financiers et du patronat. Et afin de faire basculer les financements qui contribuent au réchauffement climatique dans le financement de la transition (sobriété énergétique et production d'énergie renouvelable)

Mise en place dans le département d'un réseau de transport en commun gratuit. Ceci afin de réduire la nécessité de prendre sa voiture. Une transition du tout routier vers une diversité des modes de transport, avec une priorité au fret ferroviaire pour les transports de marchandises et les transports collectifs. Mettre un terme à la défiscalisation du kérosène pour le transport aérien.

La lutte contre l'étalement urbain et pour la diversification des modes de transport dans tous les territoires.

Le soutien à une agriculture paysanne privilégiant les circuits courts et les productions bios pour permettre à toutes et tous l'accès à une alimentation de qualité.

Associations, syndicats et partis politiques engagées dans le département pour la justice sociale et climatique, nous appelons au partage des richesses et à l'urgente nécessité de placer la transition écologique et solidaire au cœur de toutes les décisions pour notre avenir et celui de la planète.

Changeons le système, pas le climat !

Notes

[1] <https://www.eea.europa.eu/data-and-maps/dashboards/emissions-trading-viewer-1>

[2] https://france.attac.org/IMG/pdf/basculer_la_fiscalite_carbone_sur_les_entreprises_les_plus_polluantes_et_jusqu_ici_largement_exonerees.pdf

[3] https://guce.oath.com/collectConsent?sessionId=3_cc-session_8bbf0abb-5345-4e85-8848-6e13e8f30b25&lang=fr-FR&inline=false&jsVersion=null&experiment=null